

**Du 15 novembre 2022 au 15 janvier 2023**  
**Concertation Publique sur le nouveau projet**  
**d'aménagement et de mobilité**  
**LE PÔLE D'ÉCHANGES MULTIMODAL DE BEAUBLANC**

Du 15 novembre 2022 au 15 janvier 2023, Limoges Métropole organise une concertation publique autour de son nouveau projet d'aménagement et de mobilité qui devrait comprendre un nouveau Pôle d'échanges multimodal (PEM) dans le secteur Beaublanc-Coubertin.

**🚦 Pourquoi l'aménagement d'un PEM dans le secteur Beaublanc-Coubertin ?**

Un Pôle d'Échanges Multimodal (PEM) est un lieu d'articulation et d'interconnexion entre différents modes de déplacement, comme la marche, les deux-roues, les transports en commun (bus urbains et cars), le train, les taxis et les voitures individuelles. Il permet aux utilisateurs de pouvoir choisir un ou des modes de déplacement, de faciliter les correspondances, tant pour les liaisons de proximité que pour les déplacements nationaux, tout en offrant des services adaptés aux besoins de tous les usagers.

**Ce projet de PEM Beaublanc s'inscrit pleinement dans le schéma de réseau structurant des transports de Limoges Métropole qui comprend le projet de Bus à haut niveau de service (BHNS).**

Engagé en 2016, le projet de Bus à haut niveau de service de Limoges Métropole s'inscrit à la croisée des trois axes d'un projet de modernisation du réseau de transport :

→ **La réorganisation de l'ensemble des lignes du réseau des transports urbains** dans une logique d'intermodalité et de complémentarité entre les modes de transport.

→ **La modernisation et l'amélioration de la qualité de service proposée aux habitants** : mise en accessibilité des arrêts, déploiement de nouveaux équipements d'exploitation du réseau, d'informations des usagers et de ventes de titres. La transition énergétique, avec le renouvellement du parc de matériel roulant.

→ **La construction d'un second dépôt pour accompagner le développement du réseau et permettre la transition énergétique des véhicules.**

**La réorganisation du réseau s'articule autour des deux lignes aménagées de BHNS et d'un dispositif de pôles d'échanges multimodaux et permet :**

→ Un réseau hiérarchisé, plus lisible et plus efficace articulé autour des lignes structurantes.

→ Une desserte adaptée pour toutes les communes de Limoges Métropole.

→ Une desserte du centre-ville de Limoges rationalisée pour une circulation apaisée.

→ Une logique intermodale permettant de capter les flux pendulaires, par le déploiement de pôle d'échanges multimodaux aux entrées de la ville dense.

**Ainsi, le réseau de Limoges Métropole est maillé par 6 Pôles d'échanges, dont 3 sont en service (Fougeras, La Bastide, Saint-Lazare) et 3 sont à venir (Les Casseaux, Le Val de l'Aurence et donc Beaublanc-Coubertin).**

## Modalités de concertation :

**Du mardi 15 novembre au dimanche 15 janvier 2023, neuf semaines de concertation pour s'informer et échanger sur le projet.**

Conformément aux articles L103-2 et R103-1 du Code de l'urbanisme, il y a lieu de consulter la population sur ce projet d'aménagement et de mobilité, qui entraînerait une modification des conditions de déplacement sur l'axe Couzeix-Limoges.

La concertation se déroulera sur le territoire des communes de Limoges et de Couzeix, sur une durée de deux mois à compter de novembre 2022.

### Outil de communication spécifiques

- **Le dossier de concertation** retrace l'ambition du projet, l'état d'avancement et les options retenues par le maître d'ouvrage. Il sera mis à disposition du public au siège de Limoges Métropole, dans les mairies de Limoges et de Couzeix et sera téléchargeable prochainement sur le site internet Mobilités de Limoges Métropole : [mobilites.limoges-metropole.fr](http://mobilites.limoges-metropole.fr)
- **Une exposition au siège de Limoges Métropole** fournira au public une information claire et accessible sur les caractéristiques du projet de PEM et son intérêt pour le territoire,
- **Les registres de concertation** permettront au public de consigner leurs avis et observations sur le projet. Ils seront mis à disposition au siège de Limoges Métropole et dans les mairies de Limoges et de Couzeix.
- **Une réunion publique d'ouverture de la concertation est prévue le jeudi 8 décembre 2022 à 18h au Centre culturel de Couzeix.**

### La population pourra donner son avis :

- Par mail : [concertation.pembeaublanc@limoges-metropole.fr](mailto:concertation.pembeaublanc@limoges-metropole.fr)
- Par courrier : Limoges Métropole - Direction des transports et des déplacements, 19 rue Bernard Palissy, 87031 Limoges Métropole cedex
- Sur place : Au siège de Limoges Métropole, 19 rue Bernard Palissy 87 000 LIMOGES, à l'accueil de l'hôtel de Ville de Limoges, 1 square Jacques Chirac 87 000 LIMOGES, à la mairie de Couzeix, 176 avenue de Limoges 87 270 COUZEIX

**À l'issue de cette phase de concertation préalable, tout au long de la réalisation du projet, Limoges Métropole associera les riverains, habitants et partenaires, afin de leur faire part de son avancée.**

**Limoges Métropole dressera un bilan retraçant l'ensemble des échanges et des avis formulés, ainsi que les pistes explorées pour répondre aux attentes du public. Ce bilan sera soumis au vote du Conseil Communautaire avant d'être mis à la disposition du public.**

---

Contact presse : Hélène VALLEIX  
**LIMOGES MÉTROPOLE**  
Tél : 05 55 45 79 09 / 06 20 59 42 71  
Courriel : [helene.valleix@limoges-metropole.fr](mailto:helene.valleix@limoges-metropole.fr)